

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 Avril 1898

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 29 mars 1898 est approuvé le nouveau texte des Statuts de la Société Anonyme des Bains de Mer de Monaco et du Cercle des Étrangers, tel qu'il est établi dans l'acte reçu par M^e Valentin, notaire, le 10 février dernier, et dont une expédition restera annexée à la présente Ordonnance.

S. Exc. l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime, à Paris, a reçu de l'Ambassade d'Angleterre, copie d'un Décret par lequel Sa Majesté Britannique met en vigueur l'acte additionnel de Paris, portant modifications à la Convention Internationale de 1886 sur les droits d'auteur en matière littéraire et artistique.

Vendredi 15 avril, à 9 heures et demie du soir, il y aura au Palais de S. A. S. le Prince, réception de MM. les Membres du Corps Consulaire, des Fonctionnaires et Officiers, ainsi que des hommes et dames présentés.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince, accompagné de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, chambellan, a passé l'après-midi de samedi à Nice. Il a visité l'Exposition florale et a admiré les produits de nos habiles horticulteurs-fleuristes. On sait que la Principauté de Monaco a fourni à cette Exposition de merveilleux produits.

A son arrivée, le Prince a été reçu par MM. le Préfet ; Risso, président de la Société d'agriculture ; Honoré Sauvan, maire de Nice ; Glaize, consul de France à Monaco ; d'Auzac, consul de Monaco à Nice ; Victor de Cessole, Paul Martin, Edmond Chiris, etc.

L'Hymne Monégasque a été joué.

Le Prince a fait le tour des galeries dont il a beaucoup loué l'arrangement.

Son Altesse Sérénissime a vivement félicité M. Jules Van den Daële, le savant directeur des jardins de Monte Carlo, et M. Lambert, directeur des jardins publics de Nice.

M. Le Roux, préfet des Alpes-Maritimes, l'a accompagnée à sa sortie, tandis que la musique jouait à nouveau l'Hymne Monégasque et la Marseillaise.

Dans un article relatant sa visite à cette Exposition florale, Niceul, du *Monde Élégant*, consacre les lignes suivantes, aux produits exposés par la Société des Bains de Mer :

Nous quittons l'Europe pour les pays équatoriaux en entrant dans l'Exposition des serres de Monte Carlo où les couleurs monégasques se marient aux couleurs françaises. La flore exotique est représentée par de nombreux spécimens. On s'arrête devant un *Platycerium*, installé à la place d'honneur, et qui semble un chou monumental aux feuilles bizarrement découpées ; devant les *Medenilla*, dont les fleurs roses en forme de régime de bananes tombent en cascades ; devant les *Hortensias* monumentaux, les *Asparagus* haut montés, les *Pathos* extraordinaires, un

Asplenium qui étend son feuillage en éventail, un plant de vanille portant ses fruits, un *Pandanus* pareil à un énorme plumet, et une nombreuse collection de crotons où sont réunies toutes les espèces depuis le *Costerzen*, aux minces feuilles pointillées de blanc, pareilles à des haricots, jusqu'à l'*Andreanum* dont la feuille vert sombre est soutenue par une membrane allant du rouge au jaune, et l'*Anthurium*, dont les feuilles ressemblent à d'énormes plats à poisson.

Aux plantes se marient les fleurs de même origine, aussi captivantes de forme et d'étrangeté : digitales, azalées, bégonias, clématites, cinquante variétés de calcéolaires, etc. C'est éblouissant. Un calorifère, installé hors la vue du public, entretient dans ce pavillon une température suffisamment élevée pour que ces arbustes et ces plantes rares n'aient pas à souffrir.

Hier matin, Leurs Altesses Sérénissimes ont reçu à déjeuner M. le Préfet des Alpes-Maritimes et M^{me} Le Roux. Parmi les convives : S. Exc. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt ; M. Paul Glaize, Consul de France à Monaco ; M. le Comte Gastaldi, Maire, etc.

M. Claude Voiron, président du Comité de Bienfaisance de la Colonie Française, a remis à S. Exc. le Gouverneur Général une somme de 600 francs pour être distribuée aux œuvres de bienfaisance de la Principauté.

M. Voiron a également remis :

100 francs à M^{sr} Ramin, pour ses pauvres ;
100 francs à M. l'abbé Mercier, curé de Sainte-Dévote, pour ses pauvres ;

100 francs à M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco, pour l'Hôtel-Dieu, plus 100 francs pour ses pauvres ;

Et 100 francs pour les sœurs Dominicaines.

Total, 1.100 francs.

Ces diverses sommes ont été prélevées sur les recettes de la fête de charité donnée le 23 mars au Casino, par la Colonie Française.

M. J.-B. Gastaud, vice-président de la Société de Gymnastique l'*Etoile de Monaco*, et le propriétaire du théâtre des Variétés ont remis à S. Exc. le Gouverneur Général, pour les pauvres, une somme de 150 francs, prélevée sur les recettes des bals de carnaval donnés en février dernier, par cette Société audit théâtre.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE MONÉGASQUE

Depuis le 1^{er} avril, le bureau central téléphonique, inaugurant le service d'été, est ouvert de 7 heures du matin, à 9 heures du soir.

Nous apprenons avec peine la mort de M. le Capitaine du Port, Hippolyte Rebufat, décédé hier soir, à l'âge de 88 ans.

Ancien lieutenant de vaisseau et ancien lieutenant de port à Marseille, M. Rebufat a passé plus de soixante années de sa vie dans la marine française et pris part à de nombreuses campagnes, à la bataille de Navarin et en Syrie, notamment ; il faisait partie de l'escadre qui accompagnait au Brésil le Prince de Joinville lors de son mariage, enfin il était en Crimée.

Appelé en 1880 par le Prince Charles III à Monaco, il n'a cessé pendant dix-huit ans, de mériter la confiance de Nos Souverains par son zèle et son exactitude. Il sera vivement regretté de tous

ceux qui avaient pu apprécier l'aménité de ses relations, le dévouement et l'honnêteté qu'il apportait dans ses fonctions.

M. Hippolyte Rebufat était chevalier de l'ordre de Saint-Charles, chevalier de la Légion d'honneur et du Medjidié de Turquie, et décoré de la médaille Coloniale.

Ses obsèques auront lieu demain mercredi, à 9 heures et demie du matin.

Ce matin, à l'occasion de la mort de M. Rebufat, les navires monégasques à l'ancre dans le Port avaient mis leur pavillon en berne.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jasper Milner-Gibson, décédé subitement à Monte Carlo, samedi dernier, à l'âge de 47 ans.

M. Jasper Milner-Gibson venait d'être élu par acclamations, président d'honneur du Sport Vélocipédique Monégasque, dans l'assemblée générale de cette Société, le 27 mars dernier.

Fervent amateur du cyclisme, possesseur d'une immense fortune, il faisait au Sport Vélocipédique de nombreux et importants dons à utiliser dans les concours.

Ses obsèques, organisées par le Sport Vélocipédique Monégasque, auront lieu ce soir.

La solennité des Rameaux a été célébrée dans la Principauté avec la pompe accoutumée. A toutes les églises, l'affluence des fidèles a été considérable. A Monaco, M^{sr} l'Evêque a officié pontificalement.

Vendredi, à une heure de l'après-midi, aura lieu à la Cathédrale, présidée par Sa Grandeur, la cérémonie des trois heures d'agonie de N. S. Jésus-Christ. L'orchestre et la maîtrise, sous la direction de M. Bellini, exécuteront les *Sept Paroles*.

Dimanche, jour de Pâques, Grand'Messe Solennelle Pontificale. Les artistes de la maîtrise et l'orchestre interpréteront la messe de Th. Dubois.

Jeudi, à 5 heures du soir, aura lieu l'inauguration de l'institut Ophthalmique de M. le docteur Lavagna, boulevard de l'Ouest.

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse honoreront cette solennité de Leur présence.

Faisant droit à la demande que lui en a faite le Sport Vélocipédique Monégasque, la Société des Bains de Mer a bien voulu recommander à ses cantonniers de n'arroser les deux côtés de ses routes qu'après des intervalles permettant toujours aux cyclistes d'avoir, à droite ou à gauche, une voie sèche pour la circulation des machines.

Acte de probité. — Samedi dernier, le carabinier Aubergeat, de service à la gare de Monte Carlo, a trouvé sur la banquette des bagages, dans la salle de cette gare, un porte-monnaie contenant 250 fr. dont il a aussitôt recherché le propriétaire, M. Pène, rentier, demeurant à Saint-James-Hôtel, à qui il l'a restitué, après les constatations d'usage.

Le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a condamné le 29 mars dernier, à vingt-quatre heures d'emprisonnement pour mendicité, le nommé Emile-Louis-Auguste Ruelle, 42 ans, comptable, sans domicile.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Jeudi 7 Avril 1898, à 2 h. et demie

18^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M^{me} MINNIE TRACEY, cantatrice

MM. QUEYLA et ALBERT

et des Chœurs du Théâtre (Chef: M. S. LAZZARI)

Ouverture de l'oratorio <i>Paulus</i>	Mendelssohn.
<i>L'Enfance du Christ</i> (Trio des <i>Jeunes Ismaélites</i>).....	Berlioz.
M ^{me} THÉVENET, MM. GABUS et CHAVANIS.	
<i>Mors et Vita</i> (<i>Judex</i>).....	Gounod.
Avec les Chœurs.	
Fragments de <i>Nita</i> , opéra en 2 actes (1 ^{re} audition)	Howland.
M ^{me} MINNIE TRACEY et M. QUEYLA.	
A. <i>Élégie</i> (pour violoncelle).....	G. de Saint-Quentin.
M. Carlo SANSONI.	
B. <i>Imploration</i> (1 ^{re} audition).....	id.
M. ALBERT et les Chœurs.	
Marche funèbre du <i>Crépuscule des Dieux</i> (<i>Gotterdammerung</i>).....	Wagner.
Alleluia du <i>Messie</i>	Haëndel.
Par les Chœurs.	

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Demain mercredi 6 avril, à 4 heures, conférence de M^{me} Thénard, de la Comédie-Française.

Histoire des premiers comédiens Espagnols, Italiens et Français.

Les primitifs, les compliqués, l'avenir du Comédien.

Prix des places, 3 francs.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

LA SAISON THÉÂTRALE A MONTE CARLO

CYRANO DE BERGERAC, comédie héroïque en cinq actes, en vers, de M. Edmond ROSTAND. — FIDELIO, opéra en 3 actes et 4 tableaux, de BEETHOVEN.

La pièce héroï-comique de M. Edmond Rostand a eu le succès le plus merveilleux, le plus étourdissant, le plus inouï, le plus brillant, le plus digne d'envie, dirait M^{me} de Sévigné, dont les adjectifs tombaient parfois comme grêle de sa plume si spirituelle et si expressive. C'est qu'il y a de quoi se réjouir de ce que ce jeune poète ait donné au théâtre un chef-d'œuvre sur une intrigue assez simple pourtant. Aussi le voyons-nous, glorieux et triomphant, faire le tour du monde, laissant sur son passage d'inoubliables échos de ces vers exquis, dont son drame étincelle, de ces mots d'esprit si finement gaulois, si richement pétillants. Mais le mérite de cet ouvrage va plus loin.

Le talent, la beauté des vers, l'intensité de la poésie, l'inspiration du sujet, tout cela ne sert à rien pour le succès théâtral; il faut que ce talent, ces beaux vers, cette inspiration servent à développer les caractères et les différentes situations qui entraînent l'action dramatique.

Combien Labiche avait-il raison de dire qu'une pièce de théâtre est une bête à mille pattes, qui doit toujours être en route. Si elle se ralentit, le public bâille; si elle s'arrête, il siffle.

La pièce de M. Rostand est de celles qui marchent comme sur des roulettes, d'un bout à l'autre. Elle réveille tout à coup l'intérêt et le tient suspendu jusqu'à la fin, admirablement.

Quel est le secret que M. Rostand avait à sa disposition pour en arriver là? Ce secret, c'est lui-même. On est ou on n'est pas un poète dramatique; l'application de toute une vie n'y peut rien. Il faut y apporter son tempérament d'artiste. C'est ce qui a pu faire l'auteur du drame dont il est question.

Le héros de ce drame, Cyrano de Bergerac, poète spirituel et vaillant bretteur, d'un caractère aimable et enjoué est enamouré de Madeleine Robin (Roxane); mais un obstacle cruel, son nez, qui est d'une longueur invraisemblable, le tient à distance de la dame de ses rêves:

« Un nez!... Ah! Messieurs, quel nez que ce nez là!
On ne peut voir passer un pareil nasigère
Sans s'écrier: Oh! non, vraiment il exagère! »

Un beau jour, Roxane lui donne un rendez-vous. Enflammé par cette invitation inattendue, Cyrano y accourt. Quelle amère déception! Ce n'est pas lui que Roxane aime, c'est Christian de Neuville, cadet de la Compagnie de Gascogne.

Avec un dévouement digne des anciens temps héroïques, il décide alors de ne pas troubler inutilement le cœur de sa cousine, dont il connaît les sentiments romanesques. Il en arrive jusqu'à écrire lui-même les billets doux que son rival, beau garçon au possible, mais d'un esprit borné et incapable de la moindre éloquence amoureuse, doit lui envoyer. Cela ne suffit pas: Roxane trouve que son amoureux ne s'exprime pas avec le même accent poétique et passionné, lorsqu'il lui avoue de vive voix son amour. Cyrano arrive à temps pour tirer d'embarras Christian. Il traduit en une déclaration d'une tendresse extrême, son propre sentiment, laissant croire à Roxane que c'est son ami qui parle, dans l'ombre de la nuit, sous sa fenêtre.

Voici la fin de cette vibrante déclaration:

« — Chaque regard de toi suscite une vertu
Nouvelle, une vaillance en moi! Commencos-tu
A comprendre, à présent? Voyons, te rends-tu compte?
Sens-tu, mon âme, un peu, dans cette ombre qui monte?...
Oh! mais vraiment, ce soir, c'est trop beau, c'est trop doux!
Je vous dis tout cela, vous m'écoutez, moi, vous!
C'est trop! Dans mon espoir même le moins modeste,
Je n'ai jamais espéré tant! Il ne me reste
Qu'à mourir maintenant! c'est à cause des mots
Que je dis qu'elle tremble entre les bleus rameaux!
Car vous tremblez, comme une feuille entre les feuilles!
Car tu trembles! car j'ai senti, que tu le veuilles
Ou non, le tremblement adoré de ta main
Descendre tout le long des branches du jasmin! »

C'est de la mélodie que ce langage poétique, de la mélodie faite de passion et d'idéal.

Roxane est convaincue; enivrée, elle répond:

Oui, je tremble, je pleure, je t'aime, je suis tienne!

Le tour est joué. Mais à la fin, Christian se sent ridicule dans son rôle, persuadé que ce langage qu'on lui prête ne pourrait pas avoir une éloquence si pénétrante, s'il n'était pas, au fond, un sentiment personnel de son ami... Au désespoir, dans une révolte de son amour-propre, il cherche la mort et la trouve sur le champ de bataille.

Roxane ignore, jusqu'au jour où Cyrano meurt assassiné, le secret que celui-ci avait héroïquement gardé pendant de longues années. Elle apprend à ce moment suprême:

« Vous souvient-il du soir, où Christian vous parla
Sous le balcon? Eh bien! toute ma vie est là:
Pendant que je restais en bas, dans l'ombre noire,
D'autres montaient cueillir le baiser de la gloire!
C'est justice, et j'approuve au seuil de mon tombeau:
Molière a du génie et Christian était beau!

A cette révélation, Roxane voit combien la beauté morale de Cyrano était supérieure à la beauté physique de ce malheureux Christian de Neuville.

L'interprétation a été remarquable, bien que le premier rôle n'y fût pas tenu par Coquelin, auquel ce beau drame a été dédié comme suit:

« C'est à l'âme de Cyrano que je voulais dédier ce poème.

» Mais puisqu'elle a passé en vous, Coquelin, c'est à vous que je le dédie. »

Au théâtre de Monte Carlo, c'est M. Candé qui a remplacé Coquelin. Il s'en est tiré avec tous les honneurs.

M^{lle} Rolly, qui avait assumé la non moins facile tâche de représenter Roxane, a su faire valoir dans ce rôle ses réelles qualités.

M. Frédal (de Neuville) a donné à son caractère la mesure qui lui convenait.

MM. Volnys (Le Bret), Rosny (de Guiches) et Bouchard (Ragueneau) ont correctement et intelligemment interprété leur personnage.

Nous aurions mauvaise grâce, en finissant, de ne pas ajouter un mot de félicitation à l'adresse de tous les autres artistes qui ont contribué au légitime succès que cette œuvre admirable vient — comme partout ailleurs — de remporter sur notre scène.

Le public, heureux de ce régal a été enchanté de l'excellent ensemble si habilement présenté par M. Péricaud, de la Porte-Sainte-Martin, et je crois qu'il le lui a assez prouvé.

×

Avant d'examiner à part le bel ouvrage qu'une troupe d'élite vient d'interpréter sur la scène de Monte Carlo, il serait intéressant de suivre, dans toutes les transformations de son génie et de ses progrès techniques, l'œuvre extraordinairement vaste de Beethoven. Mais l'analyse approfondie

de ce répertoire d'une variété sans fin, où tous les genres d'éloquence musicale se manifestent, où se révèle l'imagination la plus féconde, demanderait une plume plus autorisée que la nôtre, une étude très sérieuse. Rien que l'énumération des différents ouvrages de l'auteur de *Fidélío* occuperait les quatre pages de ce journal: sonates pour piano, telles que des fantaisies, préludes, rondos, danses, thèmes variés avec accompagnement de violon, violoncelle ou flûte; des trios, des quatuors, des concertos, des chants élégiaques, etc. Ne parlons pas des symphonies pour orchestres, ni de sa musique religieuse, où figure ce magistral oratorio, *Christ au Mont des Oliviers*. Il a laissé en outre, parmi ses manuscrits, qui ont été acquis à des prix fabuleux après sa mort, quantité d'études sur le contrepoint et l'harmonie. *Fidélío*, les ouvertures et entr'actes des *Ruines d'Athènes*, de *Prométhée*; le *Coriolan* et l'*Egmont*, voilà tout ce que Beethoven a écrit pour le théâtre.

Ses productions, suivant par degrés la direction de ses idées et la transformation de son style, lui ont fait attribuer plusieurs manières de composition. Celles qui procèdent de ses débuts représentent, en quelque sorte, l'imitation d'un modèle préféré. Admirateur enthousiaste du génie de Mozart, sans doute il en a dû suivre l'expérience qui devait lui être utile dans ses merveilleux aperçus instinctifs.

Pendant sa progression artistique, le talent de Beethoven a donné un essor considérable à sa puissance inventive, si admirablement servie par une aptitude spéciale dans l'art de créer des formes nouvelles d'une intelligible perception. Peu à peu, sa pensée alla se développant à merveille, son imagination atteignit, par une évolution victorieuse, l'apogée de son idéal, marqué par le mérite d'avoir poussé la musique vers cet art expressif, dont les compositeurs modernes poursuivent les recherches.

Ce qui caractérise d'une manière bien nette les compositions de Beethoven c'est la continuité de l'intérêt qu'il obtient en rattachant chaque thème à l'unité de sa conception. Il y joint les effets d'une instrumentation originale, enrichie de sonorités heureuses. Tout cela émane d'une fantaisie personnelle, d'un élan extraordinaire, retenu seulement par un sentiment profond d'analogie dans l'harmonie, et par une mesure parfaite.

Fidélío, ouvrage composé sur le même sujet que *Léonore de Gaveaux*, et joué d'abord au théâtre *an der Wien* (sur la Vienne) en 1805, établit déjà un peu le nouveau drame lyrique sous les anciennes formes. Il nous transmet aussi, si l'on veut, les traditions du vieil opéra, avec ses duos, trios, airs et ensembles; mais avec quelle palette magique il nous peint les personnages! avec quelle expérience psychologique il nous traduit le sentiment de leurs âmes, les différentes affinités de leurs caractères, de leurs pensées, de leurs gestes! Voyez plutôt avec quelle maîtrise le sujet, en tout digne d'une époque de sentimentalisme aigu, sujet naïf s'il en fut mais rempli de difficultés par son caractère même, y est traité: Léonore, la femme d'un prisonnier d'état — Florestan — pour arracher celui-ci des souffrances atroces qu'il endure au fond d'une horrible prison, imagine un stratagème qui lui réussit. Travestie en homme et jouant un rôle propice sous le nom de Fidélío, elle gagne la sympathie du geôlier Rocco, en se faisant croire un prétendant de sa fille Marceline. C'est le nœud de la pièce. Un rien. Mais il s'y déroule des situations dramatiques que l'expression musicale rend sublimes, surtout dans la scène déchirante de la prison, où Léonore, grâce à la ruse qu'elle a su employer, a pu pénétrer.

Et quelle mélodie délicate, quel charme se répand partout, à profusion! Quelle grâce dans toute la scène du premier acte, entre Marceline et Jacquino! Quelle heureuse exubérance dans ce final joyeux, où la musique chante la victoire de la justice sur la perversité humaine!

C'est dans cette éclatante allégresse générale que les cœurs de Monte Carlo ont prouvé qu'ils sont tout à fait capables de remplir ce cadre parfait de nos grands artistes.

L'œuvre bien difficile de Beethoven ne pouvait avoir une interprétation plus réussie. Que la vaillante Direction nous permette de l'en féliciter sincèrement, comme nous l'avons fait, du reste, pendant toute la saison: le choix absolument supérieur de son personnel artistique, le luxe et l'agencement du *scenario* et des décors vient à l'appui de nos consciencieuses constatations.

Finis coronat opus, et *Fidélío* clôture à souhait cette série de spectacles dignes du haut patronage sous lequel ils ont eu l'honneur d'être placés.

Quel éloge réservons-nous maintenant aux

artistes qui nous ont fait apprécier à sa grande valeur cette admirable partition ?

Nommons-les :

Léonore (Fidelio) était représentée par M^{me} Rose Caron : c'est tout dire, dans un milieu des plus sympatiques et pour la femme et pour le talent remarquable d'une très grande artiste, doublée d'une personnalité des plus aimables, qui n'a qu'à se montrer pour plaire même à ceux qui ne l'ont jamais entendue. Autant de simplicité que d'acquis, d'affabilité que de distinction... Une âme de tragédienne, une intelligence autant qu'une voix...

M^{lle} Regina Pinkert, que la délicatesse de sa vocalisation et son style ont réussi à faire goûter et apprécier d'un public délicat — j'allais dire difficile — a été ravissante au-delà de toute expression dans le rôle de Marceline, auquel elle donne un sentiment fait de charme et de grâce. Elle s'est montrée, comme toujours, fine diseuse de mélodies, et sa voix souple et douce lui a valu des salves d'applaudissements. Comme Fidelio (Léonore), la spirituelle Marceline a été couverte de fleurs; ces fleurs avaient un langage spécial, outre celui que les poètes leur prêtent : elles ont dû dire aux deux artistes acclamées bien des choses, et de chaque touffe s'échappait une fusée de bravos!

Le rôle de Florestan était tenu par M. Vergnet. Chanteur de grand style, doué d'une voix superbe, il a ému l'auditoire. Le troisième acte a été pour lui un triomphe; on l'y a applaudi à outrance. Rien de plus juste.

Pizzaro — le gouverneur — était interprété par le très sympathique et très distingué M. Bouvet. Nul doute qu'il ne s'y fût taillé un succès égal à son talent. Ce charmeur ne dépouille jamais sa personnalité de baryton au profit exclusif du personnage qu'il incarne, ni le caractère de ce personnage au profit de sa voix chaude et vibrante. Chez lui les deux qualités se complètent; le chanteur porte le personnage, et ce personnage est un artiste de grande valeur : c'est Bouvet lui-même.

M. Karloni, dans le geôlier, s'est montré un comédien accompli. Sa puissante et belle voix de basse a trouvé des accents d'une expression transcendante. Nous joignons à l'enthousiasme des spectateurs nos compliments les plus mérités à son adresse, ainsi qu'à l'adresse de MM. Queyla et Albert, qui ont été très remarqués par la parfaite interprétation de leur rôle respectif.

Qu'il nous soit permis de féliciter tout particulièrement l'excellent orchestre, si habilement dirigé par M. Léon Jehin. Il a su faire ressortir les beautés sans nombre de l'ouvrage de Beethoven, lequel, pour avoir été classé parmi ceux de l'ancien régime, à l'égard de la forme, n'en est pas moins, encore aujourd'hui, débordant de fraîcheur.

Fernand PLATY.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Villefranche. — S. M. le roi des Belges est arrivé dimanche soir à Villefranche, venant de Gênes, à bord de son yacht *Clémentine*.

Le roi Léopold est accompagné du baron Snoy, son aide de camp. Il a fait hier après-midi une visite au duc de Saxe-Cobourg Gotha, à bord du *Surprise*.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Les journaux mondains et les journaux politiques ont annoncé qu'il était fort probable que le Président de la République Française irait passer quelques jours sur la Côte d'azur pendant les vacances parlementaires, qui ne sauraient tarder, puisque le Sénat vient de voter le budget.

Afin de jouir plus complètement d'un repos nécessaire, M. Félix Faure voyagera en simple particulier. C'est avant tout un voyage de santé qu'il fera.

M. Félix Faure a eu, il y a quinze jours, l'influenza, et il en a été d'autant plus fatigué qu'il a dû lutter contre cette maladie au milieu des réceptions obligatoires de l'hiver, réceptions pendant lesquelles personne ne se doutait de cette excessive fatigue. Bref, le médecin du Président lui a enjoint de se reposer, de profiter des vacances du Parlement pour en prendre lui-même mais pour en prendre d'absolues.

— Je voudrais, lui a-t-il dit, vous voir partir en bon bourgeois, tout seul, sans aucune des personnes que vous avez l'habitude de voir. Si vous pouviez aller incognito dans le Midi, à Cannes ou à Menton, dans un bosquet du Cap Martin ou sur une des terrasses de la Turbie!... Quinze jours de plein air, de solitude, de repos complet, voilà ce qu'il faudrait...

Il est probable que le Président descendra simplement dans un grand hôtel du littoral, et plusieurs se disputent déjà sa clientèle par la voie de la presse, bien qu'aucune ouverture n'ait été faite encore ni à Nice, ni à Cannes, ni à Menton, ni au Cap Martin.

Nous n'ajoutons pas dans la Principauté, car nous savons que M. Félix Faure n'a pas oublié la journée charmante qu'il a passée il y a deux ans à Monaco, où leurs Altesses Sérénissimes lui ont fait la réception la plus gracieuse, et cette année, il ira à nouveau rendre visite au Prince et à la Princesse. Il ira saluer la reine Victoria, qu'il n'a pas vue depuis le jour où il l'a rencontrée à la gare de Noisy-le-Sec, et M. Gabriel Hanotaux fera visite à lord Salisbury. M. Félix Faure se rencontrera avec le roi de Suède et avec le prince de Galles. On parle même à mots couverts d'une grande partie de yachting, à laquelle serait invité S. A. S. le Prince de Monaco, et où prendrait part une escadrille de grands-ducs, de princes et de riches américains.

×

Le déplacement du Président de la République, on le voit, malgré le conseil de la Faculté, ne sera pas sans avoir une influence sur la solution des plus graves questions de politique extérieure. On ne peut, quand on est Chef d'Etat, échapper à certaines obligations.

Parfois, on doit regretter de ne pouvoir flâner sur les boulevards, comme un simple journaliste.

Ah! qu'il est doux de pouvoir, à l'heure de l'appétit, s'asseoir à la table d'un café du boulevard Montmartre et d'y savourer, de 5 à 7, un sandwich arrosé d'un verre de Bordeaux, de Bourgogne ou de Champagne. Car c'est la dernière mode. On a renoncé à l'absinthe, au vermouth, au bitter : ces boissons peu hygiéniques sont considérées comme indignes de l'estomac de nos littérateurs, de nos artistes, de nos financiers. On en est revenu à la collation de nos grands-pères, à l'en-cas. C'est un petit détail de mœurs; mais il était bon de l'enregistrer. Le vin, d'ailleurs, dissipe la tristesse : c'est un excitant à la gaieté dont nous avons besoin en ce temps, où la politique assombrit Paris.

Dans les 5 à 7 des cafés, depuis qu'on a délaissé la verte, on cause beaucoup plus.

On a beaucoup ri ces jours-ci, de l'arrivée des chèvres des Pyrénées — nous n'ajoutons pas : et de leurs chèvres, car ce qui est piquant, c'est que les chèvres sont authentiques, tandis que les chèvres sortent des troupeaux élevés à Neuilly, à Levallois ou à Clichy. Les chèvres des Pyrénées ne pourraient pas vivre à Paris, vous n'en entendrez pas moins avec plaisir les sons aigres de la flûte de Pan et nous avons confiance dans le lait des chèvres parce que la Préfecture de police intervient : les chèvres, en effet, doivent faire connaître officiellement, chaque année, leur arrivée, donner leur état civil et indiquer même le nombre de chèvres de leur troupeau; et ce nombre ne peut, d'après les règlements, dépasser « douze ».

L'illusion, d'ailleurs, a parfois du bon, et le pittoresque costume des chèvres ne suffit-il pas pour donner au lait des chèvres parisiennes le goût des montagnes?

On parle aussi beaucoup d'une tentative encouragée par le Conseil Municipal de Paris pour donner un nouvel attrait à la fête nationale du 14 Juillet.

Il y a d'abord un projet du dessinateur Rœdel tendant « à résumer en divers tableaux l'Histoire de Paris, à le rendre éloquemment compréhensible à chacun, bref à placer Paris sous les yeux de lui-même en un composé synthétique qui ferait vibrer tous ces composants à l'unisson » dit le rapport favorable lu au Conseil Municipal. Cette « vibration de tous les composants à l'unisson » sera obtenue par un défilé de 22 tableaux qui commencent par la figure symbolique de la France, suivie de l'invasion romaine, et l'invasion des Francs et de celle des Huns, des rois fainéants, de l'invasion des Normands, et où Philippe-Auguste, Saint-Louis, Etienne Marcel, Jeanne d'Arc, Louis XI, l'Imprimerie, François I^{er}, la Renaissance, le duc de Guise, Henri IV, la Fronde, Molière, le duc de Beau-fort, roi des Halles, l'Art du dix-huitième siècle, seraient commémorés et honorés. Puis viendraient la Liberté et les ruines de la Bastille, la fête de la Fédération, les enrôlements volontaires, le Directoire, Bonaparte au retour d'Italie, la barricade de Clichy, Chateaubriand et M^{me} de Staël, les romantiques; 1830-1848. L'auteur est un habile homme, il a esquivé Louis XIV, il néglige Voltaire et Jean-Jacques, il nous épargne le char de la Guillotine; il oublie Napoléon, la Restauration, Louis-Philippe. Le second empire est représenté par la descente de la Courtille, à laquelle succèdent 1870, le siège de Paris, puis la Paix armée, puis Hugo, Pasteur, Lamartine, Ingres et Balzac, enfin les armes de Paris. Ce projet est, du reste, susceptible d'être agrandi et retouché.

×

Dans le monde des théâtres, on note le retour à Paris de

M^{me} Sarah Bernhardt, complètement rétablie. La grande artiste qui sait complètement son rôle et l'a même déjà répété avec les principaux interprètes de *l'Attentat*, va commencer au théâtre de la Renaissance, les répétitions d'ensemble de la pièce de M. Romain Coolus, dont la date de première représentation reste fixée au 12 avril.

Deux attractions cette semaine : la première est la plus artistique a été le dixième spectacle de la société d'auditions si bien dirigée par M^{lle} Maguéra, dont nous avons donné la biographie ici-même.

On a beaucoup applaudi un acte de MM. Ch. Epeyre et Octave Houdaille : *Judith*.

M^{lle} Maguéra a eu un succès très vif dans le rôle de *Judith*. Elle l'a joué avec beaucoup de feu, de passion, d'intelligence scénique. Elle a été fort applaudie également dans la pièce qui précédait : *Un Mariage sous Néron*. L'auteur, M. de Compon, lui avait donné ce sous-titre : *Anecdote dramatique en deux actes, en vers, tirée des Annales de Tacite*.

L'autre attraction qui fera courir tout Paris c'est un nouveau ballet que viennent de donner les Folies-Bergère. *Le Rêve d'Elias* est un ballet hindou fort bien monté. On y applaudit M^{lles} Litini, Langois, Rappo, des gnômes, des lutins, des sylphes, des femmes aériennes. L'auteur de ce petit chef-d'œuvre est M. Armand Sylvestre, le musicien, M. Lacôme.

Excusez du peu !

Mais M. Marchand, pour corser son spectacle, nous offre, en outre, la belle Otero, miss Sidney et ses tableaux vivants, des sœurs Rappo, ces ravissantes Circassiennes. Comment voulez-vous que « tout Paris » n'aille pas aux Folies-Bergère.

×

Le monde artiste se préoccupe d'un concours de gravure ouvert, du 1^{er} au 15 avril, par la *Plume*, et consistant dans l'exécution d'une planche de 0,12 de haut sur 0,20 de large, gravée à l'eau forte ou à la pointe sèche, d'après une photographie. Le travail classé le premier doit valoir à son auteur la commande d'au moins cinq plaques différentes, d'un prix minimum de 1,000 francs, et les numéros 2 et 3 recevront aussi des commandes d'un prix inférieur, qui toutes sont destinées à une publication de grand luxe, préparée par la *Plume* : *La Carrière d'un Navigateur*, par S. A. S. M^{sr} le Prince de Monaco.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame Catherine GARZANTI et du sieur Jean DE GIORGIO, son mari, restaurateurs à Monte Carlo, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 13 avril courant, à 9 heures du matin, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Monaco, le 1^{er} avril 1898.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers reconnus du sieur Théodore MASSA, commerçant à Monte Carlo, failli, sont invités à se réunir le 15 avril courant, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, à l'effet de décider s'ils se réservent de délibérer sur un concordat, en cas d'acquiescement du failli, de l'accusation de banqueroute frauduleuse qui s'instruit en ce moment contre lui; et si, en conséquence, il sera sursis à statuer jusqu'après l'issue des poursuites.

Monaco, le 1^{er} avril 1898.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e A. BLANC, notaire, à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHEQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, monsieur Alexandre POLOVTSOFF, secrétaire d'état de Sa Majesté l'Empereur de Russie, membre du conseil de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, demeurant à Saint-Petersbourg, ayant élu domicile en l'étude de M^e BLANC, notaire, a acquis de madame Pauline-Marie-Camille-Louise DE SIGALDI, rentière, demeurant à Versailles, veuve de monsieur Ernest-Charles-Marie DE LALANDE, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit M^e BLANC.

Une propriété ayant fait partie de l'ancien domaine de

Saint-Roman, sise à Monaco, quartier de ce nom, d'une contenance de deux mille huit cent quatre-vingt mètres environ, consistant dans un grand terrain sur partie duquel est édifée une maison de métayer et un poulailler, portée au plan cadastral sous les numéros 264^r et 265 de la section E. et confinant : du levant, monsieur le comte Léon de Sigaldi ; du midi, la route de Monaco à Menton ; de l'ouest, madame Sioly ; et du nord, la frontière française.

Cette acquisition a été faite au prix de *deux cent dix mille francs*, ci. **210,000 fr.**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dûment enregistré. *Pour extrait :*
Signé, A. BLANC.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, monsieur Alexandre POLOVTSOFF, secrétaire d'Etat de Sa Majesté l'empereur de Russie, membre du Conseil de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, demeurant à Saint-Petersbourg, a acquis de : 1^{er}, monsieur Félix DE SIGALDI, chevalier de la Légion d'honneur, inspecteur des Postes et Télégraphes ; 2^{es}, et de madame Delphine DE SIGALDI, épouse de monsieur Jules-Joseph SIOLY, architecte, demeurant tous à Nice, ayant tous élu domicile en l'étude dudit M^e Blanc, notaire, tous les droits appartenant à ces derniers, dans une route située à Monaco, quartier de Saint-Roman.

Cette acquisition a été faite au prix de *vingt mille francs*, ci. **20,000 fr.**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dûment enregistré. *Pour extrait :*
Signé : A. BLANC.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
. 39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, madame Gabrielle VANDEN EYNDE, propriétaire, demeurant à Paris, a acquis de monsieur Eugène BERTRAND, Chevalier de la Légion d'honneur, et madame Julie DEIENNE, son épouse, demeurant ensemble à Paris, ayant tous élu domicile en l'étude dudit M^e Blanc, notaire,

Une propriété dite « Villa Hersilia », sise à Monaco, quartier des Moulins inférieurs, portée au plan cadastral sous les numéros 77, 78 et 79 de la section E. et confinant : au nord, au domaine de Son Altesse Sérénissime ; au midi, à une ruelle séparative du chemin de fer ; à l'est, à une ruelle dite de l'Ascaya, et à l'ouest, à monsieur Pane.

Ensemble les meubles meublants et effets mobiliers garnissant ladite villa.

Cette acquisition a été faite au prix de *cent soixante mille francs*, s'appliquant à *cent trente mille francs* à l'immeuble, et pour le surplus aux meubles.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dûment enregistré. *Pour extrait :*
Signé : A. BLANC.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, Rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, messieurs Marie-Joseph-François-Sylvestre CASATI, homme de lettres, et Pierre-Marie-Joseph CASATI, propriétaire, demeurant tous deux à Lyon, ayant élu domicile en l'étude de M^e BLANC, notaire, ont acquis de monsieur Alexandre DODA, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit M^e Blanc,

Une maison sise à Monaco, quartier de la Condamine, à l'angle de la Place d'Armes et de la rue Grimaldi, portée au plan cadastral sous les numéros 329 et 330 de la Section B, et confinant : au midi, à la dite place d'Armes ; à l'ouest, la rue Grimaldi ; au nord, au passage de Millo et à l'est à M. Véran.

Cette acquisition a été faite au prix de *deux cent cinquante-cinq mille francs*, ci. **255,000 fr.**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dûment enregistré *Pour extrait :*
Signé : A. BLANC

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, monsieur Frédéric GAST, joaillier-bijoutier, et madame Amélie HUMBERT, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, quartier de Monte Carlo, galerie Charles III, ont acquis :

1^o de monsieur Louis-Modeste NÉRI, horloger de la Société des Bains de Mer ;

2^o et de mademoiselle Fanny NÉRI, majeure propriétaire, demeurant tous deux à Monaco.

Une maison située à Monaco, quartier de Monte Carlo, galerie Charles III, soit la quatrième travée à gauche du Pavillon ouvert de ladite galerie ; construite en pierres de maçonnerie, couvertes en tuiles, élevée sur un terrain de quatre mètres de façade sur vingt mètres de profondeur ; confinant au levant à monsieur Gilly ; au couchant à monsieur Pillet, et composée d'un sous-sol, rez-de-chaussée et premier étage ; portée au plan cadastral sous le numéro 306 P. section D ; moyennant le prix principal de *quinze mille francs*.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le onze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, volume 63, numéro 12, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Pour extrait conforme,
Signé : L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 9 avril 1898, à 9 heures et un quart du matin, sur la Place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de *chaussures* pour hommes, femmes et enfants.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
L'Huissier, Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le mardi 12 avril 1898, à neuf heures et un quart du matin, sur la Place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers objets et effets mobiliers, consistant en : flûtes argent et maillechort ; montres en

or et en argent ; morceaux de musique ; effets d'habillement, etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du 25 mars 1898, exécutoire sur minute et avant enregistrement.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.
L'Huissier : Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le mardi 12 avril 1898, à 2 heures du soir, dans un magasin, sis à Monaco, rue des Orangers, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers et marchandises diverses de *quincaillerie*.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.
L'Huissier : Charles TOBON.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Jeudi 14 Avril 1898**, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 Mars 1898 et Rapport des Commissaires ;

Approbation des comptes ;
Fixation du dividende ;
Propositions diverses.

AVIS

A VENDRE un fonds de commerce réunissant : Une Epicerie Parisienne avec grande boucherie et charcuterie fine, le tout luxueusement installé, — situé au centre de Monte Carlo, situation unique, — d'un rapport assuré.

S'adresser à M. Croco, Syndic de la faillite MASSA, à Monaco.

A LOUER UN BEAU MAGASIN avec APPARTEMENT, situé à Monte Carlo. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire.

ON DEMANDE un jeune homme, ayant une *jolie écriture*, pour être employé au Greffe du Tribunal Supérieur.

S'y adresser.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE AMIABLE PAR ADJUDICATION le jeudi 14 avril 1898, à 2 h. de l'après-midi

en l'étude et par le ministère dudit M^e VALENTIN, notaire d'un grand immeuble dénommé :

COLLÈGE SAINT-CHARLES

Cet immeuble est situé à Monaco, rue des Briques, dans une situation splendide. Il est susceptible d'être affecté à toute autre destination. Il comprend : une maison élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée, de deux étages au nord, et de trois étages au midi, cour, jardin, le tout d'une superficie, d'après le cadastre, de *mille huit cent six mètres carrés*.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix : 260,000 francs.

Pour traiter et pour tous renseignements, s'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco.